



ANNONCES JUDICIAIRES ET LÉGALES

Justificatif de parution sur lyoncapitale.fr

Téléchargé le 06 / 02 / 2026 à 07:17

Date de publication : lundi 11 juillet 2022 à 05:27

Type : Cession de fonds de commerce

Localisation : 01 - Ain

Support de parution : LyonCapitale.fr

Suivant acte SSP du 27/06/2022, enregistré au service de la publicité foncière et de l'enregistrement de l'Ain le 1/07/2022
Dossier 2022 00043498 référence 0104P01
2022 A 01399, M. Yann HUCHON, demeurant à DORTAN (Ain) 4, route de Maissiat, 532 491 792 RCS BOURG EN BRESSE, a cédé à M. Quentin SONTTHONNAX, demeurant à APREMONT (Ain) Grand Vallon, Route d'Oyonnax, le fonds de commerce de restauration traditionnelle à consommer sur place uniquement, bar, licence IV, connu sous le nom commercial « RESTAURANT BAR LA BIENNOISE » et l'enseigne « RESTAURANT LA BIENNOISE », exploité à DORTAN (Ain) rue du Boulodrome, SIRET 532 491 792 00026, pour 20 000€, entrée en jouissance au 27/06/2022. Oppositions dans les 10 jours de la dernière en date des publications légales au siège du fonds de commerce et pour la correspondance au cabinet de Maître Frédéric GUILLAUMOND, Avocat inscrit au Barreau de LYON, domicilié à DARDILLY (Rhône) Espace Florentin, 59, chemin du Moulin Carron.

Vous pouvez consulter l'annonce à l'adresse suivante :

<https://annonces-legales.lyoncapitale.fr/annonce/1389be44-8bc0-8025-dd7a-d2f6822f4bd9>